L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX: No 73 rue de Chartres — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 1er SEPTEMBRE 1864. — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 1er SEPTEMBRE.

Nouveau tarif

adopté par les journaux de la Nouvelle-Orléans.

Nlle Orléans, 31 août 1864.

Les soussignés, propriétaires des différents journaux publiés à la Nouvelle-Orléans, s'engagent à être gouvernés par les conditions ci-dessous spécifiées, jusqu'à nouvel ordre, et ce à partir de lundi 5 septembre 1864.

Prix de l'abonnement au journal quotidien par an, payable d'avance, $16 00; par semestre $8 00; par trimestre $4 00.

Prix du journal, par numéro: journal du matin, journal du soir ou extra, 5 cents.

Taux des annonces: Toutes les annonces de ... pour la première insertion, par ... pour chaque insertion subséquente 75 cents.

Les annonces insérées à intervalles seront comptées comme annonces nouvelles à chaque insertion.

Les annonces dont on exigera l'insertion dans une page particulière seront comptées comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces qui ne contiendront pas l'indication du nombre d'insertions désiré, seront publiées jusqu'à ce qu'on ordonne de les retirer et payées en conséquence.

Aucune annonce ni aucun abonnement ne se ... tant que les arriérés dûs ne seront pas payés, à moins que le propriétaire du journal ... les suspendre.

Les ... éditoriales sur les Annonces seront ... à raison de 20 cents la ligne pour ... insertion.

... Holbrook, Picayune.
... Fairfax, Era.
... & Raymond, Courrier Français.
..., pour le propriétaire du True Delta.
... Aimet, Abeille de la Nlle Orléans.
W. ... King, pour le N. O. Times.

5 septembre.

[illegible]

Le ... Tennessee.—L'*Era* annonce que le ... Tennessee, que la flotte fédérale a capturé dans la baie de Mobile, se trouve en ce moment ... le fleuve, en face du marché ... du Premier District.

LA CONVENTION DE CHICAGO.

La Tribune de Chicago du 29, s'exprime ainsi au sujet de la grande convention nationale démocratique qui a dû se réunir dans cette ville le 29 août.

[illegible]

(*True Delta.*)

La ... qui conduit à une paix durable.

[illegible]

... comme les conséquences d'un projet politique, mais quand elles sont déguisées par des amis politiques du président aussi dévoués que les éditeurs et directeurs du *Chronicle*, il faut espérer que ses propres yeux s'ouvriront enfin pour les voir, non seulement parce qu'elles sont fatales à la perspective de sa réélection, mais encore parce qu'elles sont fatales à la perspective du rétablissement de l'union et de la paix sur la base de la Constitution.

Institution pour les Jeunes Gens.

A partir d'aujourd'hui, 1er septembre, les cours de LOUISIANA ACADEMY sont repris avec la plus complète ... M. A. Fortier, directeur, et MM. E. Raptor, E. Ozanne, H. Morse, C. Fredet, H. Lebmen, etc., sont chargés des différentes directions.

Les résultats obtenus jusqu'à ce jour par cette institution nous semblent garantir de nouveaux succès.

L'enseignement se fait en anglais et en français.

S'adresser rue de l'Hôpital, 134, entre Dauphine et Bourgogne.

CHRONIQUE LOCALE.

DÉPLORABLE ACCIDENT. — Louisa Felger, âgée de treize ans, était, avec plusieurs amis et parents, à bord du navire *Panama*, amarré en face de la rue Mandeville. A dix heures du soir, au moment où les personnes présentes se retiraient, le cousin de la jeune fille lui tendit la main pour l'aider à marcher sur la planche. Melle Felger fit un faux pas et tomba dans le fleuve, entraînant dans sa chute le jeune homme à l'habit duquel elle essaya vainement de s'accrocher. Elle disparut sous l'eau, le jeune homme parvint à gagner le rivage.

Le cadavre de Melle Felger a été trouvé hier, et le coroner en a fait la levée. Verdict: noyé par accident.

INCENDIE. — Un incendie a éclaté, hier au soir, dans la rue Calliope. La perte s'élève à peu de chose.

CONDAMNATION. — Un homme était accusé d'avoir frappé une femme. Il a prouvé que celle-ci l'avait d'abord insulté. Son excuse ne lui a été d'aucune utilité, le Prévôt l'a condamné à cinquante piastres d'amende.

MORTALITÉ—Le Bureau de Santé annonce, dans son rapport officiel publié ce matin, qu'il y a eu 192 décès dans les limites de la Nouvelle Orléans, du 22 au 28 août, inclusivement.

Les maladies qui ont fait le plus de victimes sont: la consomption, 16, l'hydropisie, 9, la diarrhée, 8, la diarrhée chronique, 7.

Ages—Au dessous de 1 an, 31, de 1 à 2 ans, 20; de 2 à 5 ans, 24, de 5 à 10 ans, 19, de 10 à 15 ans, 9, de 15 à 20 ans, 4, de 20 à 25 ans, 8; de 25 à 30 ans, 6, de 30 à 40 ans, 19, de 40 à 50 ans, 19, de 50 à 60 ans, 13, de 60 à 70 ans, 8; de 70 à 80 ans, 2, de 80 à 90 ans, 2, non déclarés, 7.

Nationalité—Afrique, 1, Indes Orientales, 1, Angleterre, 2, France, 5, Allemagne, 18, Irlande, 11, Prusse, 1, Ecosse, 1, Espagne, 3, Etats Unis, 96, Antilles, 2, non déclarés 5.

Il est mort 132 blancs, 50 nègres et 10 mulâtres.

Cloture du parlement anglais.

Dans la séance de la chambre des Communes du 29 juillet, lord Palmerston a renouvelé la déclaration déjà faite au nom du gouvernement par M. Layard au sujet de la reconnaissance immédiate de l'empereur du Mexique; le premier ministre a constaté à cette occasion que la majeure partie des populations mexicaines était favorable au nouvel empire, parce qu'elle n'était plus gouvernée depuis longtemps que par des chefs éphémères, dont l'autorité s'exerçait exclusivement dans un but de pillage.

La session parlementaire a été close par un message dont les commissaires de la reine ont donné lecture aux deux Chambres du Parlement. Cette pièce est ainsi conçue:

"Mylords et Messieurs,

"Sa Majesté nous ordonne de vous informer qu'elle regrette vivement que les efforts faits par elle, de concert avec LL. MM. l'Empereur des Français, l'empereur de Russie et le roi de Suède, dans le but d'amener une réconciliation entre les puissances allemandes et le roi de Danemark, n'aient pas été couronnés de succès, et que les hostilités, suspendues pendant les négociations, aient été reprises. Sa Majesté espère néanmoins que les négociations ouvertes entre les parties belligérantes pourront rendre la paix au nord de l'Europe.

"La reine s'étant adressée directement aux puissances parties contractantes du traité qui avait placé la république ionienne sous la protectorat de la Grande Bretagne et ayant obtenu leur assentiment à l'annexion de cette république au royaume de Grèce, et les Etats de la république Ionienne ayant sanctionné cet arrangement, la république des Sept Iles a été, en conséquence, formellement réunie au royaume de Grèce, et la reine a la confiance que l'union ainsi opérée assurera le bien être et la prospérité de tous les sujets de S. M. le roi des Hellènes.

"Les relations de Sa Majesté avec l'empereur de Chine continuent à être amicales et le commerce des Anglais avec l'empire chinois est en voie d'accroissement.

"La reine s'est occupée, de concert avec l'empereur d'Autriche, l'Empereur des Français, le roi de Prusse et l'empereur de Russie, des Principautés danubiennes, et elle s'est, avec eux, efforcée d'amener un arrangement à l'amiable du différend qui a surgi entre l'hospodar de Moldo-Valachie et le sultan son suzerain. La reine a la satisfaction de vous informer que ces efforts ont été couronnés de succès.

"La reine déplore profondément que la guerre civile dans l'Amérique du Nord n'ait pas encore été terminée. S. M. continuera d'observer une stricte neutralité entre les parties belligérantes, et elle verrait avec joie une réconciliation amicale entre les deux camps.

"Messieurs de la Chambre des communes, la reine nous ordonne de vous transmettre ses vifs remercîments pour les généreux subsides que vous avez alloués pour le service de la présente année, ainsi que pour la défense permanente des ports et des arsenaux de la reine.

"Mylords et Messieurs, la reine a vu avec satisfaction que la détresse produite dans quelques-uns des districts manufacturiers par la guerre civile dans l'Amérique du Nord a considérablement diminué. S. M. a la confiance que l'on pourra tirer pour l'industrie de plus grandes quantités de matières premières du pays, qui, jusqu'ici, n'en avaient fourni que peu.

"La révolte de certaines tribus dans la Nouvelle Zélande n'a pas encore été étouffée, mais il est satisfaisant de savoir que la reine qu'on a vue en général prendre part à la population indigène de ces îles n'a pas pris part à cette révolte.

"La reine a vu avec beaucoup de satisfaction le rapide développement des ressources de ses Etats des Indes Orientales et le contentement universel du peuple qui habite ces vastes régions."

Dans la dernière partie du message sont énumérées les principales mesures adoptées dans la présente session.

"S. M. exprime, en terminant, la satisfaction qu'elle ressent de pouvoir constater les conditions favorables et le progrès du pays."

ÉDITION D'HIER SOIR.

Nouvelles du Mexique.

Levée du blocus des ports du Mexique — Politique conciliante de Maximilien — Nombreuses adhésions à l'Empire — Occupation de Durango.

Nous avons reçu plusieurs numéros de la *Revista*, journal de Vera Cruz, et nous voyons avec plaisir que cette feuille contient une partie française, rédigée par M. Victor Barron. Nous empruntons aux numéros de la *Revue* du 3, du 5 et du 7 août quelques nouvelles intéressantes. La circulaire suivante indique la politique digne, honorable et conciliante que suit l'empereur Maximilien. Elle lui attirera certainement plus d'adhésions sincères que ne pourraient le faire les persécutions ou les serments obligatoires. Les adversaires même de l'Empereur du Mexique devront reconnaître en lui un prince éclairé et éminemment civilisé. Voici le texte de ce remarquable document:

CIRCULAIRE.

Monsieur le sous secrétaire d'Etat a adressé à M. le préfet politique de Vera Cruz, à la date du 30 juillet la circulaire suivante:

"Secrétairie d'Etat et du Ministère de l'Intérieur.—Circulaire num 53—Mexico, le 27 juillet 1864.

"Les plus vifs désirs et les efforts les plus constants de S. M. l'Empereur tendent à effacer toute trace des dissensions qui pendant si longtemps ont désolé le pays et de renouer les liens de fraternité qui doivent unir la grande famille mexicaine.

"L'Empereur ne peut donc voir avec indifférence qu'en parlant de certains individus on se sert de qualifications odieuses qui sont en désaccord avec sa politique et ses sentiments bienveillants.

"C'est dans cette pensée que, dans le décret que S. M. a daigné rendre le 6 du courant, et par lequel il appelle autour de lui tous ceux qui ont combattu ou combattent encore l'Empire sans s'être souillés d'aucun crime, on a évité d'employer le mot INDULTO (grâce.)

"Sa Majesté m'ordonne de vous faire savoir que vous ne devrez exiger des personnes qui déposent les armes et veulent rentrer dans la vie privée, aucune manifestation. Il suffira de savoir que ces personnes ont l'intention de vivre pacifiquement, et l'on ne pourra leur demander compte de leurs sentiments. Sa Majesté m'ordonne aussi de vous recommander la plus grande mesure et la plus grande circonspection dans le langage officiel, et d'éviter les phrases et les épithètes dont les partis se sont jusqu'à ce jour fait une arme, et qui ne servent qu'à entretenir le feu de la discorde.

"Sa Majesté ordonne enfin que les publications de la presse périodique soient, à cet égard, l'objet d'une surveillance particulière, et que des poursuites soient intentées contre les contrevenants, ainsi que l'exigent l'union et la concorde qui doivent régner entre tous les Mexicains.

"Le sous secrétaire d'Etat et du ministère de l'intérieur. J. M. GONZALEZ DE LA VEGA."

Par ordre de Sa Majesté Impériale le blocus de tous les ports mexicains est levé.

—S. M. I. Maximilien Ier a quitté Mexico le 5, pour aller visiter l'intérieur.

—MM. Linares, Ramon Iglesias, Ramon Alcaraz et Emilio Rey sont déjà à Mexico. Le premier avait rempli les fonctions de gouverneur de Querétaro et les autres figuraient comme des officiers supérieurs de l'armée républicaine.

—M. Juan A. de la Fuente, ancien ministre de M. Juarez, a pris le commandement civil et militaire de l'Etat de Coahuila. Ses premières dispositions ont été de faire cesser la levée, et de remplir les vides de l'armée avec les hommes sans occupation et nuisibles à la société; de porter à mille hommes la garde nationale de la ville; de recevoir les comptes des commissaires ... et dépensés par les commissions militaires, et de défendre que les réquisitions forcées d'argent, de bétail et de provisions fussent faites sans payer la valeur réelle des objets, ou sans un reçu, quand les fonds manquent pour effectuer le paiement.

—Les chefs constitutionnalistes Antonio Huerta, frère de M. Epitacio, Tomas O'Horan, Rangel, Cortes et Diaz Salgado sont arrivés à Morelia après avoir fait leur soumission. MM. Joaquin G. Granados et Camano sont aussi arrivés à Patzcuaro, le dernier avec la troupe qu'il commandait et qui n'a pas voulu se soumettre avec son chef.

—Les autorités politiques et militaires de Pomana annoncent que le général Uraga est arrivé le 22 à midi avec 125 cavaliers d'escorte, et qu'il a été reçu avec les honneurs dus à son rang.

Nous lisons aussi dans la *Gaceta* de Guanajuato du 24 ce qui suit:

"Le général Uraga est arrivé aujourd'hui à Silao, en route pour Mexico où il a l'intention de fixer sa résidence, et le Préfet supérieur a donné des ordres pour que à Silao comme dans les autres places qu'il traversera, il soit dignement reçu par les autorités. Nous lui souhaitons aussi la bienvenue cordiale, persuadés qu'il sera content et satisfait sous le gouvernement de l'Empereur, qui désire ardemment la paix et la réconciliation des Mexicains, et ne voit parmi eux d'autre distinction que celle que peut procurer le mérite ou la vertu."

—D. J. G. Ortega et D. J. Rincon Gallardo ont été démis de leurs fonctions par le Ministre de la guerre de D. Benito Juarez.

Occupation de Durango par les Français.

—Durango a été abandonné le 3 par les troupes juaristes et occupé le 4 juillet par les forces du général L'Hérilier. Avant d'entrer dans la ville, celui ci a adressé à MM. les vice-consuls d'Espagne et de Prusse la note suivante:

"Corps du Mexique —2e division.—1ère brigade.—No. 2247.—Chorro, 3 juillet 1864.—Messieurs, je viens de recevoir la note que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, pour m'apprendre que le gouverneur des forces libérales avait quitté la ville et vous avait confié le soin de maintenir l'ordre et la sécurité. Je ne puis qu'approuver les mesures que vous avez prises jusqu'ici, et je ne doute pas des bons sentiments de la population de Durango.

Informez les habitants de la ville, Messieurs, que je n'y viens pas pour susciter les vengeances ni les haines des partis; je viens remplir une mission toute conciliatrice, et je serai heureux d'atteindre ce but.—L'Empereur Maximilien, de même que l'Empereur Napoléon III, ne désire que la félicité des Mexicains. Les voir tous réunis dans un même sentiment d'amour fraternel et de concorde, travaillant d'un commun accord pour la paix publique, tels sont leurs vœux les plus ardents, et je ne suis que leur humble intermédiaire dans cette noble entreprise.—Certifiez de plus, messieurs, que l'ordre et la discipline la plus parfaite seront maintenus à Durango par mes officiers et mes soldats. Je vous prie seulement de faire préparer pour mes officiers et mes soldats des logements où ils puissent se reposer de leurs fatigues. Je pense partir d'ici demain à quatre heures, afin d'arriver le plus tôt possible à Durango. Là, je vous répéterai de vive voix, et à tous les habitants aussi, que tous les bons citoyens aient confiance en nous, parce que nous ne venons pas comme ennemis, mais comme amis, heureux d'éviter toute effusion de sang et de calmer tous les esprits.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le général commandant la subdivision de Zacatecas, *E. L'Hérilier.*"

—*Deux jours* avant d'abandonner la ville de Durango, le gouverneur constitutionnaliste Cayetano Mascareñas avait adressé à ses concitoyens la proclamation suivante:

"L'ennemi étranger a déjà pénétré dans le territoire de cet Etat, et bientôt, peut-être, il attaquera cette capitale. Le gouvernement, fidèle à ses principes, saura repousser la force par la force. Concitoyens, le moment est venu de prouver que les efforts que vous avez faits pour sauver l'indépendance de la patrie n'ont pas été inutiles. La capitale de notre Etat arrêtera l'envahisseur dans sa course conquérante. Le gouvernement que vous avez élu saura accomplir son devoir, pour ne pas trahir la confiance que vous avez mise en lui, et pour démontrer par un fait glorieux, quels qu'en soient les résultats, que les Français ne profaneront pas impunément le sol de nos aïeux.

Pour soutenir l'honneur de l'Etat dans la présente crise, je compte sur la valeur et la décision dont nos frères ont fait preuve dans cent combats. Je compte sur la coopération loyale qui n'a jamais manqué aux fils de Durango, pour soutenir nos institutions.

Concitoyens, quand toute la nation mexicaine aura l'attitude que nous gardons devant l'ennemi, rendant justice à la noblesse de nos sentiments, elle nous récompensera par un applaudissement. L'histoire enregistrera ce fait parmi les plus belles pages que lègue le patriotisme à la mémoire des hommes, et quand la postérité apprendra votre héroïsme, elle s'inclinera pour vous saluer.

Vive l'indépendance! Vivent les institutions de la patrie."

Revue de la presse de Richmond.

Les extraits suivants ont été reproduits par les journaux du Nord.

(*Richmond Examiner*)

Comme le président Lincoln veut avoir la paix à ses propres conditions, de même nous voulons la paix à des conditions qui soient les nôtres, et les termes s'excluent et se détruisent mutuellement les uns les autres. Par conséquent, ce n'est pas la même paix que nous désirons, et le mot signifie plus rien. Il est devenu un mot de haine et devrait être laissé exclusivement à l'usage des orateurs ... au ... voisin, il ... Mettons enfin de côté toutes ces balivernes et discutons une bonne fois que vous sommes pour la guerre et rien que pour la guerre, jusqu'à ce que le dernier homme de cette génération, comme on rapporte que Davis l'a dit, soit tombé dans la carrière, et alors nous laisserons la guerre pour héritage à nos enfants. C'est à ceux qui ont envahi sauvagement et injustement notre sol à nous offrir la paix, et quand ils le feront, ce ne sera que vainement s'ils ne retirent pas préalablement leurs forces armées du domaine de la Confédération, ainsi que le drapeau fédéral de tous les forts qui sont dans nos limites. Après cela, il sera assez temps de parler de paix. Pour le moment, ce mot est un non sens.

(Du *Richmond Sentinel* du ... août.)

Perspective de paix.

On ne peut nier qu'il y ait en ce moment beaucoup d'indices pouvant faire juger que la guerre tire vers sa fin. Non, cependant, qu'une paix formelle soit toute faite. Le Nord peut cesser ses hostilités actives longtemps avant qu'il consente à reconnaître notre indépendance et traite formellement de la paix avec nous. Parmi les signes du temps, aucun n'est plus encourageant que le ton altéré et découragé de la presse et des politiciens du Nord.

On ne dit plus maintenant que la rébellion sera écrasée dans 60 ou 90 jours, ni même dans le cours de l'année. Il y a fort peu de politiciens ou d'éditeurs assez impudents ou impertinents pour exprimer l'espoir qu'elle puisse être écrasée en aucune manière. Il y a au Nord une terrible peur d'être envahi par nos armées, et on s'y occupe beaucoup plus des moyens de repousser cette invasion redoutée que des moyens de soumettre le Sud. On a peu ... tout espoir que Grant puisse prendre Richmond, mais on craint beaucoup que Early prenne Washington.

On fait camper l'armée de Grant, dans cette raison malsaine, sur un point le plus malsain du Sud, simplement pour empêcher la jonction des forces de Lee et d'Early et la capture probable de Philadelphie qui résulterait de cette jonction. De même, on tient Sherman en Georgie pour tenir Hood éloigné du Tennessee et du Kentucky. On se démène à Petersburg et à Atlanta pour sauver Cincinnati et Philadelphie. Les Fédéraux qui ont été forts occupés depuis quelque temps à ... leurs troupes du Trans-Mississippi, et ... de ... le fleuve et de diverses ... positions plus proches de Washington, ... à faire des préparatifs pour la défense du ... invasion qu'ils redoutent.

... devant certainement bien la craindre et trembler devant ses conséquences probables. Quelles forces auront-ils pour la repousser après la première quinzaine de septembre? Le temps de service de leurs vétérans sera expiré, et ils seront retournés chez eux. Les 100,000 hommes des 100 jours seront aussi rentrés dans leurs foyers.

Un corps composé presque entièrement de nouvelles recrues, faibles de nombre et de discipline, constituera toute leur armée pour repousser l'invasion. Les hommes ne courront pas aux armes pour défendre leur foyers comme font les hommes du Sud, car les soldats du Nord sont des travailleurs d'une classe commune, sans maison et sans foyers et qui font vivre leurs familles au moyen de leurs salaires quotidiens.

Une guerre d'invasion au Nord suspendra ces salaires, leur paye quotidienne comme soldats, en greenbacks, se montera à rien. On ne leur offre aucun *bonus* pour qu'ils s'enrôlent, ils ne seront plus attirés par l'espoir du pillage au Sud, leurs dépenses auront quadruplé et s'ils partent comme soldats ils livreront leurs familles à la famine. Le Nord ne se lèvera pas pour se défendre, mais les masses demanderont la paix à grands cris. Car quel que soit le conquérant, quelles que soient les conditions de paix—la paix leur donnera de l'emploi et sans cela ils ne peuvent vivre. Le gouvernement fédéral est en banqueroute, et sans autres ressources pour nourrir et habiller les soldats et leurs familles.

Il n'est pas improbable, après tout, que nous envahissions le Nord cette automne et que nous dictions la paix dans ses propres limites. C'est, en tous cas, ce qu'il faut essayer. Le Nord est justement sur le point de faire une banqueroute d'hommes et d'argent et le moment est venu de le pousser au pied du mur. Une juste rétribution demande que nous exercions sur lui des représailles pour les cruautés qu'il nous a infligées. L'occasion d'exercer ces représailles peut se présenter bientôt.

La convention de Chicago

(*Richmond Dispatch* du 15 août.)

Le temps n'est pas venu encore de faire des conjectures sur ce que l'on peut attendre de la convention de Chicago. Il y aura probablement une lutte entre les démocrates de guerre et les démocrates de paix; les premiers voulant nommer McClelland, pour avoir encore quatre années de guerre pendant lesquelles leurs amis auraient tous les contrats et pendant lesquelles aussi leur Napoléon pourrait gagner toutes les grandes victoires, les seconds voulant une paix pure et simple.

A présent les indices sont que les Démocrates de guerre nommeront leur candidat; mais cette perspective serait matériellement modifiée par tout désastre militaire nouveau qui arriverait avant la réunion de la Convention. Si Early, par exemple, tombait sur Sheridan dans la vallée et faisait sur lui l'exécution qu'il a faite sur d'autres, la convention de Chicago nommerait probablement un candidat franchement favorable à la paix.

Et c'est le seul moyen que nous ayons d'aider les Démocrates de paix. Cette grande fraternisation de Clifton House, Niagara, où l'on dit que MM. Clay, Holcombe, Sanders et autres confédérés sont encore à négocier ou à intriguer avec les éditeurs démocrates ou quelques vieux politiciens usés, ex gouverneurs et autres délégués à la Convention de Chicago, est une affaire que tout bon confédéré devrait regarder avec suspicion et dégoût.

Aucun bien ne peut venir de là; et c'est vraiment pitié et ce sera pour nous un dommage permanent que le peuple du pays de l'ennemi parle le même langage que nous. Il serait à souhaiter qu'il fût impossible à une piquete d'engager des conversations à travers les lignes, à nos hommes d'Etat voyageurs d'être amenés à des conférences avec nos ennemis dans chaque hôtel, ou à des officiers fédéraux de nous exprimer leurs nobles sentiments, sous un pavillon parlementaire, et de nous inviter à boire avec eux.

RÉGIME DES PRISONNIERS DE GUERRE.—Le département de la guerre a publié l'ordre du jour suivant:

"Washington, 10 août 1864.

"1o Par ordre du secrétaire de la guerre, il est arrêté que dorénavant aucunes provisions d'aucune nature ne pourront être fournies aux prisonniers de guerre par leurs parents ou amis, excepté dans le cas de maladie, auquel cas leurs proches parents pourront leur envoyer tels articles de consommation qui seront approuvés par le chirurgien préposé à l'hôpital, à qui ces articles devront être adressés. Les vêtements de nécessité pourront aussi être fournis par leurs proches parents aux prisonniers dépourvus, moyennant l'approbation de l'officier de poste où ils sont confinés. Les vêtements de dessous doivent être d'une couleur grise, ou foncée mélangée, et de qualité inférieure. Un seul vêtement de dessus et un rechange de dessous sera permis.

"2o Il est en outre ordonné que les cantiniers des prisons militaires ne pourront vendre aux prisonniers d'autres articles que les suivants: objets pour écrire, timbres-poste, tabac, cigares, pipes, allumettes, peignes, savon, brosses à dents, à cheveux ou à habits, ciseaux, fil et aiguilles, mouchoirs, serviettes et miroirs de poche.

"3o Cet ordre ne doit pas être entendu, comme défendant aux prisonniers de guerre de recevoir des vêtements ou autres articles, non de contrebande, de leurs parents ou amis résidant au delà des lignes, lorsque ces articles leur seront envoyés par le bateau parlementaire, ou par tout autre canal autorisé, aussi longtemps que les prisonniers de guerre détenus à Richmond, ou dans toutes autres prisons du Sud, pourront recevoir les mêmes articles de la même manière de leurs parents et amis résidant dans les Etats loyaux.

"Signé: W. HOFFMAN,
Colonel du 3ème régiment d'infanterie des Etats Unis, commandant général des prisonniers."

FEUILLETON.

LE DUC DE CARLEPONT,

PAR AMEDÉE ACHARD.

XI

Huit jours après son installation, le duc vivait comme on l'a vu au commencement de ce récit. Il chassait, pêchait, se levait tôt, se couchait de même, travaillait beaucoup et mangeait de bon appétit. On eût été fort en peine de reconnaître dans ce braconnier qui faisait aux canards des étangs une si rude guerre, le gentilhomme qui avait étonné Vienne et Madrid par son luxe.

A cette époque de sa vie, M. de Carlepont entretenait une correspondance régulière et suivie avec la petite ville de M... où Philiberte s'était retirée. Il la tenait au courant de ce que faisait le jeune Henri et recevait en retour les confidences de cette âme qui renaissait à l'espérance et à la miséricorde. Il n'ouvrait jamais les lettres que lui apportait la poste de M.... sans un singulier battement de cœur. Chaque jour il aimait davantage cette exilée qu'il cherchait si ardemment de la trouver si persévérante et si résignée. Quelquefois même il la pressait de fixer un terme aux rigueurs de cette vie de sacrifices.

"—Ce que vous appelez vos égarements, ne les avez vous pas rachetés par la sincérité de votre abnégation, le mérite de vos repentirs? lui disait-il. Vous n'avez pas failli un jour dans cette voie où vous marchez...... A présent, n'êtes-vous pas sacrifiée par les sens de ce nouveau baptême que vous avez voulu obstinément faire couler sur votre front? Et d'ailleurs, que sont ces fautes si amèrement pleurées, si chrétiennement expiées? Ne sont-elles pas le fruit d'une jeunesse mal dirigée, hélas! et poussée vers les folies par les mains qui auraient dû vous protéger, vous défendre, vous instruire? Votre part, à vous, est mince dans cette erreur de vos premières années. Mais si, voilà condamnée avec une si redoutable sévérité tout ce qui a déchiré votre cœur, empoisonné vos jours, quel sera donc mon châtiment, à moi qui n'ai jamais su faire que l'emploi le plus futile des dons qui m'avaient été prodigués? Ne me rappelez pas, par l'excès des douleurs que vous exercez sur vous-même, l'étendue de mon crime. Comment au jour obtiendrai-je qu'il me soit remis si je compare ce que vous faites à ce que je fais? Assez, je vous en prie, et revenez parmi nous, portez à la Cormeille l'exemple de vos vertus, la consolation de votre présence. Vous lui devez les bénédictions à votre fils."

Mais celle qui s'était appelée Mlle de Montmeillan ne se laissait pas vaincre.

—Non, répondait elle, non, vous ne me ferez pas quitter cet asile de paix où mon âme s'est dégagée du mal et s'est consacrée au bien. C'est pour mon fils que je reste, c'est pour lui que je m'attache par les liens de la tendresse et du dévouement à ces misérables créatures qui lui ressemblent. J'ai cette crainte mystérieuse de penser que la tache qui marqua sa naissance, l'abandon que j'ai fait pèse sur son front plus tard qu'il portera sa vie. N'est-ce pas? Je sens cette crainte du fond de mon cœur. Elle me fait tressaillir, et je me prosterne devant Dieu pour qu'il ne frappe pas la mère dans l'enfant. Que savez vous d'ailleurs si mes terreurs ne sont pas des révélations? Ne viennent-elles pas de ces ombres et de ces mystères où l'homme tire les vérités qui le guident? Si je obéissais ... dies la sentence ... que ... de peine le ... au fils, et se transmettent par delà les générations, pourquoi cette vie ... pourquoi la moitié du monde ... l'autre moitié? Pourquoi les pleurs? ... mais ... avez-vous les ... j'ai ... de la mère au cœur de l'enfant! Laissez-moi donc verser mes larmes aux pieds de la croix, me racheter, non pour moi, mais pour lui, ... Un jour il saura combien je l'aimais, aimez le de toutes vos forces..... parlez lui de moi, ... ce que je suis présente au milieu de vous!

Les lettres échangées entre le duc et la religieuse étaient longues et pleines des choses les meilleures. M. de Carlepont ne cachait rien de ce que faisait Henry à son ... Augustine de la Rédemption.—C'est ainsi que s'appelait Philiberte dans son ordre.—Elle pouvait le suivre dans sa vie occupée et studieuse, jour à jour, heure à heure, et du fond de sa retraite elle dirigeait et conseillait le duc. Jamais le duc n'avait été plus complètement aimé que depuis qu'elle était séparée. Ils se rencontraient dans les mêmes pensées, et ce que l'un désirait, l'autre l'avait déjà voulu. Ce n'était plus alors la Philiberte des anciens jours, la Philiberte de la vallée de Bray avec ses violences, ses rancunes, ses amertumes, ses agitations, la noire Philiberte appelée en un matin sur un sentier: mais une Philiberte toute blanche et revêtue d'une lueur qui la rendait pareille aux saintes. Comme alors M. de Carlepont embrassait Henri! de quelle flamme et quelle tendresse dans ce baiser!

Chaque année, au jour de Pâques, il ramenait Henri à M.... Là, dans cette même chapelle où une première fois il l'avait fait mettre à genoux sur le passage d'une religieuse qui conduisait d'une main douce un troupeau d'enfants, il amenait l'adolescent. Il s'agenouillait avec lui vers le chœur. Henri s'agenouillait quand les religieuses levaient, qui voyait sur son visage les traces d'une émotion profonde qui subitement sans le comprendre.

Parfois, une sœur sortait du milieu de ses compagnes, s'approchait de l'enfant qui priait les mains jointes dans un grand trouble, et sans ôter son voile, l'embrassait longuement. Quelquefois aussi, il sentait sur ses joues au fond de ... quelque chose de chaud, et dans son cœur une ... d'une larme. Pourquoi ... voilée ... une ... pleurait? ... aimé ... ce que ... si longue ... sable, dont il ne se rendait pas compte, ne mettait pas au profit d'Henri de demander à son père le nom de cette religieuse qui, tous les ans, et toujours à la même époque, traversait sa vie comme une ombre, mais cet être mystérieux ne lui faisait pas peur malgré ses voiles noirs.

Le soir venu, il retournait à la Cormeille avec des envies singulières de pleurer, et longtemps après, quand le souvenir de l'inconnue le saisissait tout à coup, il s'arrêtait dans ses jeux, et se retirait dans un coin pour y penser.

Un jour, à la fête de Pâques, et tandis que la religieuse s'inclinait sur son front, l'enfant, poussé tout à coup par une force intérieure, s'empara d'une main longue et blanche qui tremblait auprès de lui et la porta à ses lèvres. La religieuse chancela et s'appuya contre un pilier, prête à tomber. Cette fois Henri entendit comme un sanglot, mais la religieuse se releva, et presque aussitôt l'enfant ne vit plus celle qui pleurait.

—Aime-la de toute ton âme! dit M. de Carlepont qui était devenu pâle comme un cadavre.

Sauf ces rares occasions où le père et le fils quittaient leur retraite, et les voyages rapides que le duc entreprenait, de temps à autre, à Paris et à Londres, l'existence qu'on menait à la Cormeille était variée que par les visites de M. de Biéré. C'était grande joie ces jours là. Noël tirait d'un coin ou on les oubliait le reste du temps, quelques bouteilles de bon vieux vin, et on causait longuement. Les meilleures pièces de gibier tuées par le duc étaient réservées pour sa table, et la Bigorne mise en goût apprêtait des coulis qui eussent figuré avec honneur sur la nappe d'un archevêque. Les cheveux du Breton commençaient à grisonner, mais il n'avait rien perdu de son humeur égale et de son esprit aimable. Le pays abondait en sauvagine et dès le lendemain de son arrivée il battait les marais du voisinage en compagnie de son hôte. Le bécassine était toujours son fé... ve. Henri, qui ne l'avait jamais perdu de vue, l'aimait grandement. Il s'en souvenait comme du seul être qu'il eût vu rire, au temps où l'on habitait le Rocher. M. Bonnafous avait congé pendant les séjours de M. de Biéré à la Cormeille, on négligeait aussi de rendre visite au vieux savant du voisinage et l'encre séchait un peu dans l'écritoire. Mais le cheval blanc qu'on appelait Grison ne chômait pas, le cabriolet jaune était toujours sur les grandes routes, et c'était Henrion, qu'on menait à la pêche, qui tenait les guides. Il fallait voir alors comme Bistreau jappait à côté des roues. Falco était de la partie et sautait amicalement au museau de Grison, qui secouait la tête. Eclats de rire, coups de fouets, aboiements joyeux, tout disparaissait dans un flot de poussière, et la Bigorne, debout sur la porte, ses deux fortes mains sur les hanches, ouvrait la bouche jusqu'aux oreilles et criait tout haut:

—Sont-ils contents, bon Dieu! sont-ils contents!

Il eût été difficile de savoir si elle parlait des bêtes ou des gens.

M. de Biéré parti, Henrion retournait aux cahiers d'études et on voyait reparaître la redingote olive de M. Bonnafous.

Un soir, à la tombée de la nuit, on aperçut sur la route une carriole qui tourna court quand elle fut en face de la Cormeille et s'arrêta devant la barrière à claire-voie qui fermait l'enclos. Une femme en descendit et pâlit que Noël, qui piochait la terre, resta bouche béante devant elle.

—M. le duc de Carlepont? dit cette femme.

—Il est à la maison, répondit Noël.

Il jeta la bêche qu'il tenait à la main et se mit en devoir de conduire l'inconnue qui marchait lentement et regardait autour d'elle. Les vaches ruminaient dans l'herbe les chèvres bêlaient, les poules caquetaient. Une voix jeune et douce chantait des couplets et ... derrière un massif de sureaux et de noisetiers.

—Ça, c'est Henrion, dit Noël.

L'inconnue trembla de la tête aux pieds. Elle fit trois pas en courant du côté du massif. Elle voulait parler et ne le pouvait pas. L'enfant, qui avait entendu la voix de Noël, sortit du milieu des arbrisseaux. Il vit la femme qui ... et pâlit.

—Dieu! c'est elle! fit-il.

En un instant, il fut dans les bras de l'inconnue, qui l'enleva de terre comme un oiseau.

—Eh bien! oui, c'est moi...... je suis la mère...... Ah! tu peux m'embrasser, cria-t-elle.

Son visage était baigné de larmes.

Noël raconta plus tard qu'il ne savait pas comment il n'était pas tombé par terre. Il se mit à courir, hors de lui.

—Madame la duchesse! criait-il; madame la duchesse qui est à la Cormeille!

A continuer

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 31 août.

Nous avons encore à constater un calme presque général—Les opérations de coton ont été restreintes à cause du faible approvisionnement.—Il ne s'est rien fait dans le sucre et dans la mélasse et presque rien dans les produits de l'Ouest.

Le marché monétaire a également été sans animation; mais, en revanche, nous avons remarqué un mouvement assez prononcé dans le change américain. ...

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS

Mercredi 31 août, à 5 heures P. M.

COTON—Il y a eu très peu d'offres aujourd'hui, mais ... [illegible]

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS. ... [illegible]

FARINE—... [illegible]

GRAINS—... [illegible]

SEL—Un lot de ... sacs ... des îles Turques, vendu en masse à ... le sac.

PORC—Il s'est fait des ventes de porc s'élevant à ... barils ... de ... le baril.

BACON—Les épaules se vendent en petits lots à 18 c. la livre.

SAINDOUX—Les ventes comprennent ... tierçons de saindoux prime de l'Ouest, ... à ... la livre.

TABAC—... boucauts de heavy leaf, vendus à ... la livre.

SUCRE ET MELASSE.—Continuent à être très calmes ...

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 1er septembre 1864.

[illegible]

Marié par l'honorable Edmond Meunier, juge de paix, le 31 août 1864, M. LEWIS D. MARTIN, d'Alton, Illinois, à Mlle SOPHIE BAEUWE, de cette ville.

AU PUBLIC.

J'annonce respectueusement à mes amis et au public que j'ai cédé ma ... à M. LIEN RAYMOND ... Nlle Orléans, 31 août 1864. ...

MM. les éditeurs de l'*Abeille*, ... Veuillez m'annoncer comme candidat pour représenter le 1er District de la Louisiane au Congrès.—Election le premier lundi de septembre 1864. ... B. ABELL.

AUX ELECTEURS

Du 1er District Congressionnel.

[illegible]

... Nlle Orléans, 30 août 1864. M. F. BONZANO.

SERVICE FUNEBRE.

Un Service Funèbre sera célébré, SAMEDI PROCHAIN, 3 septembre, à 7 heures et de mie du matin, à la Cathédrale St. Louis, pour le repos de l'âme de JOSEPH BERTOLI. Les amis et connaissances des familles Bertoli, Bedino, Roca, Muzi et Kelley sont priés d'y assister.

Décédé hier soir, à 9 1/2 heures, ACHILLE P. S. MOREL, âgé de 22 ans, natif du Havre, fils de Achille E. Morel et de Joséphine Leroux. Les amis de sa famille sont priés d'assister, sans autre invitation, à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui jeudi, 1er septembre 1864, à 5 heures du soir. Le corps est exposé au domicile de son père rue de l'Esplanade, près l'entrée de la course de l'Union.

Loge l'Etoile Polaire No 1.

Il a plu au G.·. A.·. de l'U.·. d'appeler à lui ACHILLE P. S. MOREL, fils de notre bien-aimé F.·. et Vén.·. M.·. Achille E. Morel. Les FF.·. de ce Resp.·. Atel.·. et tous les maçons en général sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu ce soir, à 5 heures.

Le convoi s'assemblera au domicile du défunt, rue de l'Esplanade, à l'entrée de la course de l'Union.

O.·. de la Nlle Orléans, 1er septembre 1864. Par mandement.

OTTO SCHWARNER, Secrét.

Décédé à Barge (Piémont) Italie, le 24 juillet dernier, M. EDOUARD FORMENTO, âgé de 21 ans, fils cadet du Dr F. Formento Sr.

ATTENTION.

MEUBLES—Aujourd'hui, à 4 heures et demie de l'après midi, Francis Fernandez, R. Gutierrez, encanteur, à Algers, rue Bouny, entre Delaronde et Patec, un lot de meubles acajou et noyer, tels que lits, armoires, sofas, chaises, tables lavabos, matelas, etc. Voir aux avis de ce jour.

COUTILS ET SOULIERS—Aujourd'hui, à 10 heures du matin, Francis Fernandez—René Gutierrez, encanteur, vendra au coin des rues Chartres et St Louis No 111 un assortiment de 500 coupes coutils français à pantalons et paletots haute nouveauté. Aussi 500 paires souliers, brodequins et bottines, pour hommes, femmes et enfants—le tout pour être vendu sans réserve. Voir aux avis.

M. D. S. Morphy, encanteur, vend des barriques de vinaigre, du papier, &c., ce matin, à onze heures, dans l'entrepôt Delta. Voir l'annonce.

MM. Montgomery & Bros, E. T. Montgomery, encanteur, vendent du whisky et de l'eau de vie, ce matin, à 10 heures, au No 32 de la rue du Camp.

M. R. Scott, encanteur, vend ce matin, 1er septembre, à 10 heures, au No 44 de la rue Vieille Levée, cigares, whisky, vin rouge, savon, champagne, &c, et une ... bogey couvert.

McCerren & Landry vendent à l'encan aujourd'hui, à 11 heures, le contenu de deux résidences—Voyez leur annonce.

M. J. P. Boisseau vend du whisky Bourbon de la toile d'emballage et des sacs en filet, ce matin à 11 heures, à son magasin d'encan, au coin des rues Magazine et Gravier.

M. J. F. Trinchard vend des épices, du beurre, du vin rouge, du café moulu, &c, ce matin, à 10 heures, à son magasin d'encan rue Gravier No 42.

M. J. P. Boisseau vend du beurre, du saindoux, des huîtres ... des boîtes en ferblanc, des barriques, des pois, &c. ce matin, à 11 heures, à son magasin d'encan, au coin des rues Magazine et Gravier.

MACHINE A COUDRE DE WHEELER & WILSON.

Nouveau perfectionnement important.

L'attention du public est appelée sur un perfectionnement des MACHINES A COUDRE DE WHEELER & WILSON, grâce auquel il n'y a plus de mouvement du pied. Ce perfectionnement peut s'entretacher, à peu de frais, à toutes les machines, par D. W. C. PECK. 20 août 1m Carondelet, No 2, près Canal

PIANOS A VENDRE.

On offre de vendre, pour cause de départ, deux beaux PIANOS, confectionnés pour le pays. On peut les voir au magasin de musique de M. Flix, rue Royale, No 66. On vendra également pour cause de départ, un autre beau piano. S'adresser chez Mme LAMOS, rue Marais, entre Canal et Gasquet. 1sept—6f

JUMENT ET CHEVAL TROUVES.

Un cheval gris de fer et une jument blanche ont été ... dimanche soir, 28 du courant. Les propriétaires peuvent venir les réclamer en payant les frais. S'adresser à ... Fortier, à cinq milles au dessous d'Alger.

ATTENTION!

TOUS LES OUVRIERS BOULANGERS de la Nouvelle Orléans sont requis de s'assembler JEUDI, 1er septembre, à dix heures précises du matin, au local de M. Mesé, No 51 rue Bienville, afin d'assister à une assemblée générale, pour cause d'affaires importantes. La présence ponctuelle de tous les membres de la société des ouvriers boulangers est requise.

Par ordre du président Fr. ACKERMAN.
J. TETSCH, secrétaire.

Nlle Orléans, 29 août 1864. 30 août—2f

ELECTION DE LA LOUISIANE.

Quartier Général, Département du Golfe,

Nlle Orléans, 27 août 1864.

ORDRES GENERAUX, No 116

Sur la recommandation des Commissaires d'élection de l'Etat de la Louisiane, il est ordonné qu'à l'élection de 5 septembre prochain, les Polls, dans les différentes paroisses, soient tenus ouverts, pour recevoir les votes, de 6 heures du matin à 6 heures du soir.

Par ordre du major général Banks.

GEORGE B. DRAKE,
Adj. Général Assistant.

31 août—5f

AVIS D'ELECTION.

Conformément à un writ d'élection daté du 24 d'août 1864, à moi adressé par son Excellence J. Madison Wells, Lieutenant et Agissant Gouverneur de l'Etat de la Louisiane les électeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans sont par la présente notifiés qu'une élection sera tenue le LUNDI, cinquième jour de septembre 1864, à l'effet de ratifier ou rejeter la Constitution adoptée par la Convention récemment assemblée en la ville de la Nouvelle-Orléans pour la Révision et l'Amendement de la Constitution d'Etat, et pour les membres du Congrès afin de remplir les vacances dans la représentation de l'Etat de la Louisiane au Trente-Huitième Congrès des Etats-Unis.

Un Représentant pour le Premier District Congressionnel de l'Etat de la Louisiane, comprenant cette portion de la Paroisse d'Orléans qui s'étend sur la rive droite du fleuve Mississippi et les Neuvième, Huitième, septième, Sixième et Cinquième District Représentatifs de la Paroisse d'Orléans, ou la ville de la Nouvelle-Orléans, laquelle est bornée par les rues St. Louis, des Remparts et du Canal, et la ligne inférieure du District Représentatif.

Un Représentant pour le Deuxième District Congressionnel de l'Etat de la Louisiane, comprenant cette portion de la Paroisse d'Orléans composée des Troisième, Deuxième et Premier Districts Représentatifs de la Paroisse d'Orléans et de cette portion du Quatrième District Représentatif, laquelle est bornée par les rues St Louis, des Remparts et du Canal, et le fleuve Mississippi, et aussi de cette portion du Deuxième District Représentatif de la Paroisse d'Orléans connue et désignée suivant les statuts en existence comme le Dixième Ward de la ville de la Nouvelle Orléans.

Un Représentant pour le Troisième District Congressionnel de l'Etat de la Louisiane, lequel comprend cette portion du Deuxième District Représentatif de la Paroisse d'Orléans, en la ville de la Nouvelle Orléans connue et désignée comme Onzième Ward de la ville de la Nouvelle Orléans.

Et attendu qu'il a été ordonné en outre que le même jour on élira des Sénateurs et des Représentants à l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, à savoir:

Sénateurs.

Les Premier et Quatrième Districts (Municipaux) de la ville de la Nouvelle Orléans éliront Cinq Sénateurs.

Les Deuxième et Troisième Districts (Municipaux) de la ville de la Nouvelle Orléans éliront Quatre Sénateurs.

Et toute cette portion de la Paroisse d'Orléans qui s'étend sur la rive droite du fleuve Mississippi aura droit de voter pour un Sénateur.

Représentants.

Le Premier District Représentatif de la Paroisse d'Orléans élira Trois Représentants.

Le Deuxième District Représentatif élira Cinq Représentants.

Le Troisième District Représentatif élira Sept Représentants.

Le Quatrième District Représentatif élira Trois Représentants.

Le Cinquième District Représentatif élira Quatre Représentants.

Le Sixième District Représentatif élira Deux Représentants.

Le Septième District Représentatif élira Trois Représentants.

Le Huitième District Représentatif élira Trois Représentants.

Le Neuvième District Représentatif élira Quatre Représentants.

Le Dixième District Représentatif élira Huit Représentants.

Et cette portion de la Paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississippi élira Deux Représentants.

Les Polls seront ouverts dans chaque Arrondissement d'Election depuis SIX heures A. M. jusqu'à SIX heures P. M. ...

[illegible]

Bureau du Shériff, Paroisse d'Orléans, Nouvelle Orléans, ... août 1864.

ALFRED SHAW, Shériff

Demande de maison meublée

PAR une petite famille, sans enfants. S'adresser par lettre à W. W. H., boîte 442, bureau de Poste de la Nouvelle-Orléans ...

Concerts au Continental House.

MM. A. W. G. SCHAFER, propriétaire de cet établissement, ... M. A. BONNIBARD ...

ON DEMANDE

... J. HIMBERT

VACHE PERDUE

Une VACHE ... DAMIEN DUCHEIN, ...

Magasin de Marchandises Sèches.

RÉOUVERTURE.

WEHL & DANZIGER,

Rue du Canal, No 162,

Ont l'honneur d'annoncer à leurs nombreux clients

Qu'ils ont réouvert leur magasin.

Ils appellent l'attention particulière de leur clientèle sur le fait qu'ils vendront positivement

TOUT CE QUI RESTE DE LEUR VIEUX STOCK.

Ces marchandises ayant été achetées avant la hausse de l'or et du coton, sont à meilleur marché qu'elles ne pourraient être importées actuellement.

INSTITUTION LOCQUET.

Pensionnat et Externat de jeunes Demoiselles, Rue du Camp No 199 et 201, entre Julie et St Joseph.

LA réouverture des classes de cette institution aura lieu lundi 5 septembre.

Mme Le Roy compte sur le zèle de ses élèves pour faire leur rentrée en jour indiqué, afin qu'elles puissent jouir du grand bienfait d'un cours complet de leurs études. Elle a la satisfaction d'annoncer aux parents de ses élèves et aux familles, qu'ayant reçu à son établissement ... grand nombre de pensionnaires.

Pour renseignements s'adresser au local de l'institution, où des prospectus seront délivrés. 30 août—1m

INSTITUT ST-CHARLES.

Pensionnat et Externat pour les Demoiselles,

15......RUE BOURBON......15

L'OUVERTURE des classes aura lieu, dans cette institution, JEUDI prochain, 1er septembre. On est prié de s'adresser à l'Institut pour obtenir des prospectus renfermant tous les renseignements désirables.

NOTA—M. Garreau, professeur de français, de latin, de grec et de haute littérature, pourrait disposer de quelques heures, offre ses services au public. S'adresser à l'Institut St.-Charles. 2 août—1m

JEFFERSON ACADEMY,

Rue Bourbon No 43, Nlle-Orléans,

DIRIGEE PAR Mr. G. J. LORD.

LES cours de cet ancien et populaire établissement seront repris LUNDI 5 septembre, époque où les élèves seront rentrés dans leurs classes. Les parents qui désirent mettre leurs fils dans cette institution sont invités à les y envoyer dès l'ouverture de l'année scolaire. 27 at—10f

Avis.

MR. LAVENDER annonce au public et à ses amis qu'il a repris la direction du Collège situé au coin des rues Remparts et Dumaine.

Les classes s'ouvriront le premier lundi de septembre. M. Garreau se chargera du Français et des Classiques, M. Lavender de l'Anglais, des Mathématiques et des Sciences. 20 août—15f

A vendre pour l'exportation.

1000 caisses vin rouge, St Julien Médoc.

[illegible]

—EN MAGASIN—

[illegible]

ANT. LANATA, 9 et 11, rue de la Douane.

MOITIE DE MAISON A LOUER

La moitié de la maison haute No ... de la rue des Ursulines, entre Mice et Tonti, ayant quatre chambres, deux en rez de chaussée et deux aux étages, galerie, cabinets, &c., cuisine haute, jardin, &c. S'adresser à M. ELLIOT, Passage de la Bourse, No 60, près Bienville.

AVIS.

LE public est prévenu que ... [illegible]

Nlle-Orléans, le 30 août 1864. PIERRE COUDRAU.

CAISSES VIDES.

CENT caisses vides faites de planches minces ... [illegible]

EN MAIN, un assortiment ... [illegible]

... LATOUR & CO., 33, rue Douane

AVIS AUX ELECTEURS

DE LA

PAROISSE D'ORLEANS,

Bureau Central de Commissaires.

Ville de la Nlle-Orléans, 29 avril 1864.

A L'ELECTION DE LUNDI, cinq septembre 1864 sera tenue, aux endroits ci-après indiqués et sous la surveillance des commissaires dont les noms suivent—Chaque poll (lieux d'élection) sera connu comme suit:

PREMIER DISTRICT.

Premier Precinct

Poll No 1—A la maison de pompe de la Cie No 12 rue Tchoupitoulas, entre Orange et Race. Commissaires, Thos J Earhart, Thos Ingram et John Fahy.

Poll No 2—A la maison de pompe de la Cie No 1, rue Hunter, entre Tchoupitoulas et Levée. Commissaires, Adam Wild, Robert Morris, J F Taylor.

Deuxième Precinct.

Poll No 1—A la maison de pompe de la Cie No 20 rue Thalie, entre Bacchus et Dryades. Commissaires, P H Degrey, Joe Goldbach, John A Kernan.

Poll No 2—Au coin des rues Euterpe et St. Charles. Commissaires, Isaac Evans, Jacob Leidner, J Stumpf.

Troisième Precinct.

Poll No 1—A la maison de pompe No 8, au coin des rues St. Joseph et Commerce. Commissaires, Thomas Winn, Henry Decker et H Barnett.

Poll No 2—Au coin des rues Annonciation et Poydras. Commissaires, Samuel Meyers, J L Sterry, P Kelly.

Quatrième Precinct.

Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 18, rue Gaillope, entre Nayades et Carondelet. Commissaires, V Hibberts, J K Collins, M Egan.

Poll No 2—Au No 38 de la rue des Remparts, à une porte du coin de la rue Calliope. Commissaires, Thomas Coudon, R T Nugent, R W Cook.

Cinquième Precinct.

Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 2, rue Tchoupitoulas, entre Natchez et Poydras. Commissaires, J Howlett, M J Grady, O Ingram.

Poll No 2—Rue Tchoupitoulas, No 107, entre Girod et Lafayette. Commissaires, P O'Sullivan, B L Soy, G Oberhauser.

Sixième Precinct.

Poll No 1—A la maison de pompe ... des rues Perdido et Carondelet. Commissaires, C Bullit, W Hart, L H Everett.

Poll No 2—A la maison de pompe de la Compagnie No 5, rue Girod, entre St Charles et Carondelet. Commissaires, J B McEnery, T O Tracy, J White.

Septième Precinct.

Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 14, rue Commune, près Marais. Commissaires, R Armfield, M De Courcey, W A Brice.

Poll No 2—Au coin des rues Girod et Basin. Commissaires, J McLaughlin, G Howes, J J Patterson.

Poll No 3—Au coin des rues Liberté et Poydras. Commissaires, J M O'Grady, H Pujewski, J Bailey.

DEUXIEME DISTRICT

Huitième Precinct

Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 7, rue Dauphine, entre Bienville et Douane. Commissaires, Louis N. A. ..., Chas Baumback.

Poll No 2—Au No ... de Passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti. Commissaires, E. Meunier, Julius Riedel, W Hall.

Neuvième Precinct

Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie Hook and Ladder No 1, au coin des rues Conti et Basin. Commissaires, Tom Digby, James Fr..., J Carrico.

Poll No 2—Au No 211 de la rue Bienville, entre Marais et Tremé. Commissaires, J F Vennan, J Willgenstein, E McShane.

Dixième Precinct

Poll No 1—Au bureau ... de la rue ... Pierre, entre Levée et Chartres. Commissaires, E Kock, J G Newton, Richard Sands.

Poll No 2—Dans la maison No ... de la rue Toulouse, entre Remparts et Bourgogne. Commissaires, J Moore, A Abbott, J G Baum.

Onzième Precinct

Poll No 1—Au bureau du député du Commissaire des Rues, au coin des rues St Pierre et Chartres. Commissaires, N Kiefer, W E Cook, X Mazier.

Poll No 2—Au No 19 de la rue d'Orléans entre Royale et Bourbon. Commissaires, H Smith, H Phillips, D Acher.

Douzième Precinct

Poll No 1—A la maison de pompe de la Cie No ... Dumaine, entre les rues Remparts et de Condé. Commissaires, F J Bailey, P A Casey, H G Dennis.

Poll No 2—A la maison de pompe de la Cie No ... au coin des rues Gaibornne et St. Pierre. Commissaires, V Dejoua, H Schmidt, Chas Martin.

Treizième Precinct

Poll No 1—Au No ... près de l'Ecole ... des ... Commissaires, E V Le..., F Hildmaier, A Marquis.

Poll No 2—Dans une boutique de ... rue ... Philippe, entre Remparts et Bourgogne. Commissaires, L. Mounce, O Pa..., C Renaud.

Quatorzième Precinct

Poll No 1—Au coin des rues ... et ... Commissaires, F M Cr..., J A Bou..., A Lafferand..., ...

Poll No 2—A la maison de pompe de la Compagnie ... Commissaires, F Lambert, C D Hart, Chs Aguirre.

TROISIEME DISTRICT

Quinzième Precinct

Poll No 1—Dans une maison à ... de la rue des Français entre ... et ... Commissaires, A Ni..., J Devonshire, J Acker.

Poll No 2—Dans une maison au coin des rues Casin et Grands Hommes. Commissaires, W. Mehe, J H Manuel, Thos C Finey.

Seizième Precinct

Poll No 1—Dans une maison du Champ ... près Broad ... Commissaires, J Hennessy, ...

Poll No 2—Dans une ... de la rue Casbras entre Kerlerec et Esplanade. Commissaires, P Hayes, J M Jacobs, J Hussey.

Dix-septième Precinct

Poll No 1—Dans la maison de pompe de ... Commissaires, J Lopez, ...

Poll No 2—Dans une maison ... de Minerb... Commissaires, ... Marque, J P Bernard.

Dix-huitième Precinct

Poll No 1—Dans une maison ... des rues Craps et Grands Hommes. Commissaires, S Rob..., L Lambert, Chs Mires.

Poll No 2—Dans la maison No ... Commissaires, J McWhirter, F C Bissel, J R Brown.

Dix-neuvième Precinct

Poll No 1—Dans la maison No ... de la rue Urquhart entre Mandeville et Marigny. Commissaires, Charles Baker, S Moode, R Britton.

Poll No 2—Dans la maison No 129 de la rue Urquhart entre Mandeville et Marigny. Commissaires, James Scott, J H Bayne, G Lussy.

Vingtième Precinct

Poll No 1—Dans une maison du coin des rues Louisa et Urquhart. Commissaires, Matthew Hdwe, F Polk, H G Bloux.

Poll No 2—Dans une maison au coin des rues Louisa et Levée. Commissaires, James Corrigan, S Hecht, J W Clark.

Vingt-unième Precinct

Poll No 1—Dans une maison au coin des rues Levée et Independence. Commissaires, J Duplain, J S Helgrave, A Frederick Jr.

Poll No 2—Au ... coin California, rue Front Levée, entre Congrès et Independance. Commissaires, L Lauer, F Zimmerman, M Meyer.

QUATRIEME DISTRICT.

Vingt-deuxième Precinct

Poll No 1—A la maison de pompe de la Cie Hook & Ladder, rue Jackson, entre Rousseau et Fulton. Commissaires, W Weber, W P Judd, L Kopp.

Poll No 2—A la maison de pompe de la Cie No 22, rue Tchoupitoulas, près Sorapuru. Commissaires, J Jester, A M Mertaugh, A Leon.

Vingt-troisième Precinct

Poll No 1—A la maison de pompe de la Cie No 23, Avenue Washington, entre Camp et Magasin. Commissaires, J T Barrett, J E Noelle, H Sonsel Jr.

Poll No 2—Au coin des rues Laurel et Toledano. Commissaires, C Auch, J Wyman, Joseph A Parcell.

ALGER.

La partie de la Paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississippi. Dans la maison de Cour. Commissaires, G H Flagg, S B Ashby, H Barrie.

Il y aura deux boîtes à chaque poll. Dans une d'elles les votes pour le rejet ou l'adoption de la Constitution seront déposés, l'autre boîte contiendra les votes pour tous les candidats.

Un des Polls, dans chacun des susdits precincts, excepté le 7e, est désigné par le No 1 et l'autre par le No 2. Tous les votants demeurant dans chacun des susdits precincts et dont les noms commencent par une des lettres comprises entre les lettres A et K, toutes deux inclusivement, ne pourront voter qu'au poll No 1; tous les votants dont les noms commencent par une des lettres comprises entre les lettres L et Z, toutes deux inclusivement, ne pourront voter qu'au poll No 2.

Un des trois polls du 7me precinct, est désigné par le No 1, un autre par le No 2 et le troisième par le No 3. Tous les votants du dit precinct dont les noms commencent par les lettres comprises entre les lettres A. à G. toutes deux inclusivement, ne pourront voter qu'au poll No 1; tous les votants dont les noms commencent par les lettres comprises entre les lettres H. à N, toutes deux inclusivement, ne pourront voter qu'au poll No 2; tous les votants dont les noms commencent par les lettres comprises entre les lettres O. à Z, toutes deux inclusivement, ne pourront voter qu'au poll No 3. Les commissaires de chaque poll désigneront les greffiers d'élection. La somme de $25 sera accordée à chaque poll pour des rafraîchissements et sera distribuée comme suit: $15 aux commissaires, et $10 aux deux greffiers d'élection. Les commissaires de chaque poll devront, le lendemain de l'élection, transmettre au bureau du secrétaire, le Sixième Cour de District, en face de la Place Jackson, les noms des commissaires qui auront servi à la place de ceux ci-dessus nommés et qui seront été incapables ou auront refusé de servir; ils devront en outre transmettre les noms et surnoms de ceux qu'ils auront nommés greffiers d'élections, afin que le tableau des frais d'élection soit fait d'après leur rapport.

La somme de $10 sera allouée au propriétaire ou locataires d'une bâtisse particulière, quelconque qui aura servi de poll.

Les propriétaires ou locataires de bâtisses particulières qui auront servi de Polls électoraux dans les Premier, Deuxième, Troisième et Quatrième Districts, devront donc envoyer leurs comptes au bureau du Secrétaire, en face de la place Jackson, le lendemain de l'élection. Les polls s'ouvriront à 6 heures du matin et se fermeront à 6 heures du soir, heure de la ville. Les Commissaires de élection sont requis de se faire assermenter avant le jour de l'élection.

Par ordre du Board Central des Commissaires.

CHARLES LEAUMONT, Secrétaire.

P. S. SANCHEZ,

Marchand commissionnaire,

A l'embouchure de la rivière Rio Grande. Il s'occupe de l'allège et de l'expédition des marchandises.

QUINZE caisses fromage tête de Maure,

[illegible]

J. B. SOLARI, Coin St Louis et Royale

Avances en argent.

Des avances libérales en argent seront faites sur de marchandises approuvées, consignées à mes amis, MM. SPOFFORD, TILESTON & CO, à New York.

J. REID. No 3 rue des Magasins

Les Steamers de L'Atlantic Mail Steamship Company,

L'ARIEL ET LE CHAMPION

Se relieront à New York

Aux steamers du General Trans Atlantic Company, de New York au Havre,

LE WASHINGTON ET LE LAFAYETTE,

comme suit

DEPARTS de la NELLE ORLEANS

[illegible]

DEPARTS DE NEW YORK

[illegible]

D. DE GOICOURIA & C., Rue Poydras ...

POUR NEW YORK

—directement—

Jour de départ, MERCREDI sept. septembre à ... heures du matin.

Le magnifique steamship ... commandant J. Ho Thompson, partira de son wharf au pied de la rue Toulouse, ainsi qu'il est dit ci-dessus, avec les malles des Etats Unis. Pour fret ou passage (magnifiques emménagements) s'adresser à WARNEKEN & Co, agents, rue de l'Union No 4

THE ATLANTIC MAIL STEAMSHIP COMPANY

Pour New York, directement.

[illegible]

D. DE GOICOURIA & Co. 45 rue Poydras.

[illegible]

POUR MATAMOROS ... F. LASALLE & CO.

POUR MATAMOROS ... L. JOUBLANC.

POUR TAMPICO ... S. FERNANDEZ & C.

POUR MATAMOROS—... AMANDA ...

POUR LA HAVANE ... TRUETT ... PAUL BOUDOUSQUIE

POUR MATAMOROS ... ANGELINA ... S. FERNANDEZ & C.

POUR MATAMOROS ... AGNES ... L. JOUBLANC

POUR VERA CRUZ ... BENJ WILLIS ... CORNISH & LEBLANC

POUR VERA CRUZ ... FANCY ... L. JOUBLANC, Passage de la Bourse

POUR LA HAVANE—La trois-mâts français de première classe BELLA CUBANA, capitaine Bouvier, PARFAITEMENT EMMENAGE, partira pour le port ... P. BOUDOUSQUIE, 44 rue Royale, EUG. ROCHEREAU & C.

POUR LE HAVRE ET BORDEAUX.—Le beau navire français de 1ère classe, HENRIETTE, capitaine Giraud, ... OSCAR BERCIER & CO., No 17, rue St Louis

POUR TAMPICO—La goëlette mexicaine fine voilière et de 1ère classe SAN CARLOS ... L. JOUBLANC, 33, passage de la Bourse

POUR TAMPICO—Ligne régulière—La goëlette LILLY No 2 ... BAQUE & ROUX, No 240 rue Vieille Levée.

POUR MATAMOROS—Le fine ... WELCOME ... L. JOUBLANC, 33, Passage de la Bourse

POUR MATAMOROS—Le ... anglais SIR COLIN CAMPBELL, capitaine A. Bodie ... S. FERNANDEZ & CO., 125 Vieille Levée.

POUR MATAMOROS—Ligne régulière—La goëlette fine voilière HENRY TRAVERS, capitaine E. Fowler ... F. CLAVEL & CO, No 77 rue des Magasins

POUR VERA CRUZ—La belle goëlette aux faisse NEPTUNE ... S. FERNANDEZ & Co., rue Vieille Levée No 120

POUR MATAMOROS—Le brick anglais HOPE, capitaine Gillson ... COUTURIE FRERES, rue Vieille Levée, No 42

POUR MATAMOROS—La goëlette fine voilière J. M. WILDER, capitaine Lagane ... LAPENE & FERRE, Nos 65 et 67, rue Vieille Levée, ou à JOSEPH KELLEY, No 60, rue Gravier

POUR TAMPICO—Ligne du Golfe—La goëlette J. G. ACTON ... S. FERNANDEZ & Co. 25, Vieille Levée.

PRODUITS DE L'ILE DE CUBA

En Douane et en magasin

829 boucauts sucre jaune de Cuba, 1ère qualité.

[illegible]

E. TROISGROS, 15, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée

SAUCISSONS! SAUCISSONS!

—Venant d'arriver—

A VENDRE par les soussignés—Quelques jarres de SAUCISSONS en parfait état en débarquement de l'Adèle, de Bordeaux, BRULATOUR & CO., 35, rue Douane

NOUVEAU CHANTIER DE BOIS

H. L. STEVENSON,

Au coin des rues Calliope et Foucher, près la rue des Magasins.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN

Avis aux tailleurs et aux marchands tailleurs—Coutils français, à l'encan.

PAR FRANCIS FERNANDEZ,

RENÉ GUTIERREZ, encanteur.

JEUDI prochain, 1er septembre, à 10 heures du matin, il sera vendu, sans réserve, à son magasin d'encan au coin des rues Chartres et St. Louis et Conti—

500 coupes coutils français à pantalons et paletots ...

Souliers—Souliers—Pour femmes, hommes et enfants.

PAR FRANCIS FERNANDEZ,

RENÉ GUTIERREZ, encanteur.

JEUDI prochain, 1er septembre, à 10 heures du matin, il sera vendu, sans réserve, à son magasin d'encan, au coin des rues Chartres et St. Louis—

500 paires SOULIERS assortis pour hommes, femmes et enfants.

Meubles. Meubles.

Vente à Alger, à 4 1/2 heures P. M.

PAR FRANCIS FERNANDEZ

RENÉ GUTIERREZ, encanteur

JEUDI prochain, 1er septembre, à quatre heures et demie P. M., il sera vendu à l'encan à Alger, rue Bouny, entre Delaronde et Patec—

UN LOT DE MEUBLES en acajou et en noyer, lits, armoires, tables, chaises lavabo, sofas, &c. &c.

Goelette—Goelette

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, rue Passage de la Bourse et Bienville.

[illegible]

Jolie propriété convenable aux laitiers

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Encoignure Passage de la Bourse et Bienville.

[illegible]

Propriété rue des Grands Hommes près de la place de Washington.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

[illegible]

Propriété rue d'Amour.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau enc. Bienville et Passage de la Bourse.

[illegible]

Propriété rue Moralès.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

[illegible]

J. A. RICHARD

Succession de Charles Filesson

PAR J. B. CROZAT, encanteur

Bureau No 16, rue Royale, près St Louis.

[illegible]

Succession de Suzanne Winkelman, femme décédée de M. Muntz

PAR J. B. CROZAT, encanteur,

[illegible]

Succession de T. O. Langnira—No 20,066.

PAR J. B. CROZAT, encanteur,

[illegible]

Conservez vos Dents.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE, 150, RUE DU CANAL, près de la rue Baronne, ... continue à exercer ... toutes les opérations dans l'art dentaire. Consultations en français, en espagnol et en anglais 10a ut—1m

ABSINTHE. ABSINTHE.

CINQUANTE caisses Absinthe Ed Pernod, première qualité, garantie importée— A vendre par J. & J. TARDOS, 43 rue Vieille Levée

TABAC EN FEUILLES.

VENANT d'arriver, par le steamer "Yazoo", arrivé de New York:

[illegible]

BORMIO & BROTHER, Rue Gravier, No ...

Prets sur gages.

LE soussigné fait des avances d'argent sur dépôt de diamants, montres, or et argent, bijoux, argenterie, lorgnettes, instruments de musique, pianos, meubles hors de service, etc. ... Bureau de Prêt de la Louisiane, 66, St Charles. Entrée privée, 151 Gravier. J. HART.

N. B.—On prête à la semaine, ...

TABAC EN FEUILLES

VENANT d'être reçu par le steamer CREOLE, un très beau lot de

Tabac en feuille du Connecticut et de New York state.

Les fabricants de cigares feraient bien de venir examiner ... C. ISAAC ... Au coin des rues Magasin et Commune

Moulin à coton de Carver.

LE soussigné vient de recevoir un assortiment complet des célèbres moulins à coton de Carver. ... A vendre par AARON HOBART Jr., 26, rue St Charles.

Aux planteurs de coton.

LE moyen le plus prompt, le plus efficace et le plus économique pour détruire les CHENILLES et autres parasites du coton, consiste tout simplement à répandre sur les plantes une petite quantité de chaux en poudre. ...

900 barils FARINE EXTRA "FAVORITE" ... ATLANTIC ... 35 tierçons JAMBONS ... 16 boucauts EPAULES ...

A VENDRE

Une bonne résidence située dans la rue du Quartier, entre les rues Remparts et St-Claude. S'adresser à H. Gourgues, rue de l'Union No 12.

GROCERIES.

[illegible]

J. AVET.

Ci-devant Avet frères aux Rice Stores encoignure Bienville et Vieille Levée.

DOCTEUR HUARD,

De la Faculté de Médecine de Paris

OFFRE, respectueusement, ses services au public de la Nouvelle-Orléans.

DOMICILE—115, rue Royale, entre St Louis et Toulouse, chez le Dr. LAMBERT

CONSULTATIONS—de 11 heures à midi.

SOUFRE. SOUFRE. SOUFRE.

LES soussignés ont maintenant en magasin et à vendre en gros et en détail du Soufre cristallisé, de qualité supérieure importé expressément pour la fabrication du sucre. CUSACHS & OGDEN, coin Royale et St Philippe

VENTES A L'ENCAN.

Linge fait, chapeaux, bottes, souliers et brodequins.

Cuillères et fourchettes plaquées.

PAR S. HOGES & Co.

JOSEPH HOLZ, encanteur.

JEUDI, 1er septembre, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan Nos 46 et 48 de la rue Vieille Levée—

Un grand assortiment de linge fait, et chemises flanelle;

300 douzaines chapeaux pour hommes et enfants;

300 douzaines cuillères et fourchettes plaquées;

150 caisses bottes, souliers et brodequins.

Whisky et eau de vie.

50 barils whisky et eau-de-vie à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO,

E. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 1er septembre, à 10 heures, dans leur salle d'encan, rue du Camp, No 32—

30 barils vieux whisky Bitner.

20 do cognac Otard.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Epices, Beurre, Harengs, Biscuits pilote, Moutarde, Vin rouge, café moulu.

PAR J. F. TRINCHARD.

AUJOURD'HUI, à 10 heures, il sera vendu à son magasin d'encan rue Gravier No 42—... caisses épices, ... caisses moutarde, ... caisses biscuits pilote, ... caisses café moulu, ... quintaux harengs, ... caisses saleratus, tabac à chiquer, extraits, sirops, sel de soude, &c.

Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Divers............Divers.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

IL sera vendu, jeudi 1er septembre, à 11 heures, à son magasin d'encan, rue des Magasins, Nos 27 et 29, coin Gravier ...

Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Whisky Bourbon et toile d'emballage

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,

IL sera vendu, jeudi 1er septembre, à onze heures, à son magasin d'encan, rue des Magasins Nos 27 et 29, coin Gravier—

... barils whisky Monongahela ... barils whisky Orange Valley, ... barils whisky Magnolia de Fibe, ... balles toile d'emballage de l'Inde, ... pièces chanvre de ... 2250 sacs en filet.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

PAR R. SCOTT, encanteur,

IL sera vendu, jeudi, 1er septembre, à 10 heures, au magasin d'encan de la Vieille Levée No 44—

... caisses cigares, ... caisses savon, ... barils whisky, ... caisses amidon, ... caisses vin rouge, ... champagne, ... barils blanc, ... caisses Schnapps, ... caisses ... Sardines, verres, ... biscuits, champagne &c.

Café. Café.

Pour le compte de qui il appartiendra.

PAR R. SCOTT, encanteur.

AUJOURD'HUI, jeudi, 1er septembre, à 10 heures, il sera vendu pour le compte de qui il appartiendra, au No 44 de la rue Vieille Levée—... sacs café.

Egalement—1 buggy couvert.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

GRANDE VENTE.

Marchandises sèches débarquées de l'*Ariel* et légèrement avariées par la pluie.

PAR W. P. VINCENT, encanteur.

IL sera vendu, samedi, trois septembre, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue de Chartres No 16—Coutils, indiennes, de fantaisie, ginghams, ... toile, bonneterie, ... broderies, ... mouchoirs, ... cravates, ... rubans, ... bas de coton, ... &c.

Conditions—comptant, en billets du Trésor.

Ex steamer Ariel, de New York.

Sucre, &c., légèrement avarié par la pluie sur la Levée

PAR Wm P. VINCENT, encanteur.

VENDREDI, 2 courant, il sera vendu au No 64, rue ... à 10 heures—... barils sucre coupé, café moulu, papier à imprimer, papeterie, ... Savon, tabac à chiquer, ... cuirs.

Conditions—comptant, en billets du Trésor.

Whisky, vinaigre, papier, &c.

PAR D. S. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, jeudi 1er septembre, à 11 heures du matin, dans l'entrepôt Delta.

... barils whisky ... barriques vinaigre de vin blanc. ... rames papier ... et ... douzaines cordes à tendre le linge.

Conditions—comptant en billets du Trésor.

Drape pilote, bonneterie, coton, flanelle, cotonnade, &c.

PAR W. P. VINCENT, encanteur.

IL sera vendu jeudi, 1er septembre, à 10 heures ...

[illegible]

Meubles. Meubles.

Vente à l'encan des meubles de deux résidences.

PAR McCERREN & LANDRY

G. W. McC... encanteur.

[illegible]

Marchandises sèches, habillements, chapeaux, &c.

PAR GABRIEL LEAUMONT

VENDREDI, 2 courant, ...

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

Joseph Avet vs P. F. Herwig & al.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans —No 11,842.—En vertu d'un ordre de vente rendu par la Cour de District ... à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai MARDI 6 de septembre 1864, ... rues Baronne et Dryades dans le Premier District de cette ville, à la vente publique et à l'adjudication de cent dix (110) barils de farine ...

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

1 sept—t 6j ALFRED SHAW, Shériff de la paroisse d'Orléans.

Succession de feu Bernard Laroche, décédé.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 21,616—En vertu d'un ordre de vente rendu le ... août 1864, ... procéderai ... 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de ... succession, à la vente publique et adjudication de—

Un terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, faisant partie du terrain désigné par le No ... dans l'îlet No ... borné par les rues St. Denis, Sixième, Washington et Dryades, ...

Le dit terrain ayant, mesure française, vingt-cinq pieds de face à la rue St. Denis, sur ... pieds de profondeur.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ...

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

ALFRED SHAW, Shériff de la paroisse d'Orléans.

1er sept—8 17 29—oct 3

Avis

LES créanciers de la maison FERRANDOU & CESSAC sont priés de remettre leurs comptes, au soussigné nommé receveur, par la Sixième Cour de District, ... Nlle Orléans, le 27 août 1864.

C. CAVAROC, receveur, 116, rue Royale.

TRANSFERT DE MAGASIN.

I. LEVY, établi pendant dix ans au coin des rues Toulouse et Chartres, vient de transporter son magasin au coin des rues Canal et Camp. Il a encore son stock et possède des articles supérieurs à tout ... d'encan notre magasin de la ville. Il reçoit par tous les steamers un assortiment choisi de DIAMANTS, MONTRES ET BIJOUX, qu'il vend en gros et en détail.

M. LEVY annonce particulièrement qu'il paie les prix le plus élevés pour les diamants et la vieille or et argent et ...

A LOUER,

A trente piastres par mois à un bon locataire une maison à trois étages, en briques, dans la rue Royale, entre les rues Ferdinand et Port. C'est la maison du centre des Bâtisses des Architectes, ... S'adresser à SAMUEL M. TODD, Rue des Magasins, No 78.

AVIS AUX FAMILLES

partant pour France

UNE personne ayant l'habitude des voyages, ... vient de ... offrir ... S'adresser chez Mme Philippe Beaullieu, 291 rue Bourgogne, entre Hôpital et Quartier.

G. BORZINO,

No 101, Rue de la Vieille Levée, No 101

IMPORTATEUR DE VINS, LIQUEURS, SARDINES, FRUITS, AMANDES, BOUCHONS, &c. offre à vendre en magasin—

[illegible]

CONTINENTAL HOUSE,

Au coin de la rue Douane et du Passage de la Bourse.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a acheté le Continental House, qu'il l'a mis à neuf et sera heureux d'y voir ses amis. ... W. G. SCHAFER.

SALON DE BARBIER A VENDRE

à l'amiable, pour cause de départ.

UN salon de barbier très bien achalandé, convenable sous tous les rapports à un bon barbier, ... Royale. Ce salon doit être vendu pour le 15 septembre, ... s'adresser à Vi DUBOIS, 25 rue ...